



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



18161231

TRIBUNAL DE COMMERCE

24 OCT. 2018

DIVISION DES AFFAIRES DE GREFFE

N° d'entreprise : 0433 639 884

Dénomination

(en entier) : IMMOBILIERE DU DRAPEAU BLANC

(en abrégé) :

Forme juridique : SA

Adresse complète du siège : Chaussée de Mons 560 à 7100 LA LOUVIERE

Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juin 2018 :

L'assemblée décide ensuite, à l'unanimité des voix, de renommer comme administrateurs pour une période de 6 années, qui finira immédiatement après l'assemblée générale de 2024 :

- Jean Marsan, rue Notre dame de Cambron 1 à 7120 Estinnes
- Frédéric Marsan, Vuurgatstraat 95 à 3090 Overijse
- Christophe Marsan, rue du Rivage 15 à 7321 Blaton

A l'unanimité des voix, le conseil renomme pour une période qui commence ce jour et qui prendra fin immédiatement après l'assemblée générale à tenir en 2024, Monsieur Jean Marsan, Rue Notre Dame de Cambron 1 à 7120 Estinnes, comme administrateur délégué.

L'Assemblée donne tous pouvoirs, avec faculté de substitution, à la SPRL Bureau Comptable P. Baudrez, dont les bureaux sont situés Rue de la Banière 1 F à 7190 Ecaussinnes, afin d'assurer le dépôt au greffe du Tribunal de commerce et la publication au Moniteur belge de cette décision.

Jean Marsan
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/11/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).